



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Sommaire

Edito 3

Présentation du Symcéa 4

- Le territoire du Symcéa 6
- Le conseil syndical 7
- L'équipe du Symcéa 8
- Bilan financier 9

Pôle Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux 10

- Qu'est-ce qu'une CLE ? 12
- Bilan de l'année 2021 des CLE 13
- Amélioration de la connaissance des bassins versants de la Canche et de l'Authie 14
- 2021, en chiffres... 15

Pôle Gestion des Milieux Aquatiques 16

- Restauration 18
- Continuité écologique 19
- 2021, en chiffres... 21

Pôle Gestion des risques 22

- PAPI de la Canche : 2021, l'année du dossier de candidature à la labélisation 24
- 2021, en chiffres... 25

Pôle Gestion des ruissellements et hydraulique douce 26

- Accompagnement des EPCI pour les programmes de gestion des ruissellements par le Symcéa en 2021 29
- 2021, en chiffres... 31

Crédits photos : SYMCÉA, J.P JOHANNES, VOIX DU NORD

Édito



Yves GILLE
PRÉSIDENT

Après 2020 année difficile pour tous, l'année 2021 a été marquée par plusieurs changements importants pour le SymcécA et de nombreux projets concrets ont été réalisés comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport d'activité.

Tout d'abord, le SymcécA a intégré le 15 janvier 2021, les locaux de la Maison du Bois à Auchy-les-Hesdin, propriété de la communauté de communes des 7 Vallées. Tout en bénéficiant d'une localisation centrale selon son nouveau périmètre Canche et Authie, l'équipe du SymcécA se trouve réunie en un lieu unique et confortable permettant une gestion optimisée des ressources et une mise en œuvre efficace des missions. Ce déménagement a été aussi l'occasion de confirmer notre nouvelle organisation selon 4 pôles et de réactualiser certains outils nécessaires aux missions.

Dans ce contexte, de nouveaux équipements sont venus compléter les équipes en régie dédiées aux missions opérationnelles afin de mieux répondre aux attentes du territoire et des usagers.

Au-delà de ces évolutions, l'année 2021 a été riche de nombreuses concrétisations et avancées dans les différentes missions et programmes. Les engagements budgétaires ont notamment permis d'enclencher le déploiement des compétences et projets sur le bassin de l'Authie que ce soit sur la gestion d'une première partie du fleuve ou les expertises relatives à la prévention des ruissellements. Ainsi, le partenariat avec les EPCI nouvellement membres du SymcécA, se construit progressivement et positivement.

D'autre part, les pôles opérationnels et l'ensemble des partenaires ont progressé ou permis d'aboutir dans la mise en œuvre des projets « phares » du SymcécA. J'aimerais citer en particulier le déploiement de l'outil de modélisation des

ruissellements avec l'aide du BRGM (waterSed), la validation du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) de la Canche lors du dernier comité de pilotage en novembre avec 52 projets prévus sur les 6 prochaines années (sous réserve d'une labélisation prévue pour mi 2022).

Le SymcécA est également fier de porter l'animation des Commissions Locales de l'Eau de la Canche et de l'Authie. Depuis mai, les membres de ces commissions se sont remis autour de la table pour évoquer les grands enjeux et construire une nouvelle feuille de route.

Ces projets et missions s'inscrivent dans une démarche constante d'évolution et d'adaptation, au service du territoire et de ses habitants d'une part, mais également pour répondre aux nouveaux contextes, aux changements climatiques et aux nouvelles orientations techniques et financières, d'autre part. Néanmoins, ces ambitions ne pourront être poursuivies et réalisées sans l'appui de nos partenaires principaux, telle que l'Agence de l'Eau Artois-Picardie dont les récentes décisions vont impacter à la baisse le financement de nos missions et projets. Notre mobilisation a permis de maintenir le niveau des aides pour 2022 mais les années suivantes nécessiteront de trouver d'autres ressources.

À l'issue de cette année, je souhaite remercier les EPCI membres et l'ensemble de nos partenaires pour leur participation à nos instances et leur confiance renouvelée.

Je souhaite également souligner l'investissement des vice-présidents et des élus du conseil, ainsi que de la Directrice et de toute l'équipe du SymcécA et je vous adresse tous mes vœux pour l'année 2022, de santé surtout mais également de bonheur et de réussite dans tous vos projets !

PRÉSENTATION DU SYMCÉA

Les principales missions du Symcéa en faveur de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sont :

- La mise en œuvre et révision du SAGE de la Canche
- L'élaboration du SAGE de l'Authie
- La restauration de la continuité écologique
- L'entretien et la restauration du fleuve Canche et Authie
- La maîtrise des phénomènes d'érosion et de ruissellements et gestion des ouvrages d'hydraulique douce
- Les programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) de la Canche
- Le soutien technique aux collectivités



Le territoire du Symcéa

Le Symcéa est composé de 10 membres
(1 Communauté d'Agglomération et 9 Communautés de communes)



Le conseil syndical

Le Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Canche a été créé le 13 avril 2000. En janvier 2013, il devient le Syndicat Mixte Canche et Affluents, le Symcéc. Par arrêté inter-préfectoral du 25 novembre 2019 portant extension du périmètre et modification des statuts du Symcéc, le Syndicat Mixte Canche et Affluents devient le Syndicat Mixte Canche et Authie.

Présidence et vice-présidences



Yves GILLE
Maire de Brimeux
Délégué de la Communauté
de communes des 7 Vallées
PRÉSIDENT



Philippe FOURCROY
Maire d'Attin
1^{er} VICE-PRÉSIDENT
Délégué de la Communauté
d'Agglomération des 2 Baies
en Montreuillois
Maîtrise des eaux de
ruissellement et gestion des
ouvrages d'hydraulique douce



Marcel LECLERCQ
Adjoint au maire
à Ligny-sur-Canche
2^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Délégué de la Communauté
de communes du Ternois
Entretien et restauration des
milieux aquatiques



Francis PETIT
Maire de Grouches-Luchuel
3^{ème} VICE-PRÉSIDENT
Délégué de la Communauté
de communes du Territoire
Nord Picardie
Finances et ressources humaines

Les délégués du Symcéc

● **DESVRES-SAMER**
Christophe COUSIN
Marc DENAVAUT
Guy LAMBERT
Jean-Pierre FRANCOIS

● **HAUT PAYS**
DU MONTEUILLOIS
Nicolas PICHONNIER
Constant VASSEUR
Christophe COFFRE
Pascal LEGRAND

● **COMMUNAUTÉ DE**
COMMUNES DU TERNOIS
Dominique COQUET
Denis DEQUIDT
Marcel LECLERCQ
Michel DUVAL
Claude COQUART
Lionel BOITEL
Jean-Marie TINCHON
Bernard FINKE

● **CAMPAGNES**
DE L'ARTOIS
Damien BRICOUT
Richard SKOWRON
Arnaud RICQ
Alexandre DECRY

● **SUD-ARTOIS**
Georgette MIKOLAJCZAK
Christophe LAGNIEZ
Denis CARON
Thierry ROUCOU

● **PAYS DU COQUELICOT**
Jean-Marie GUENEZ
Michel DESTOMBES
Christophe DELORAINE
Pascal DEKYDTSPOTTER

● **TERRITOIRE**
NORD PICARDIE
Francis PETIT
Jean-Michel MAGNIER
Dominique DUFOSSÉ
Eric ROUSSEL
Martine BOTTE
Emmanuel MARECHAL

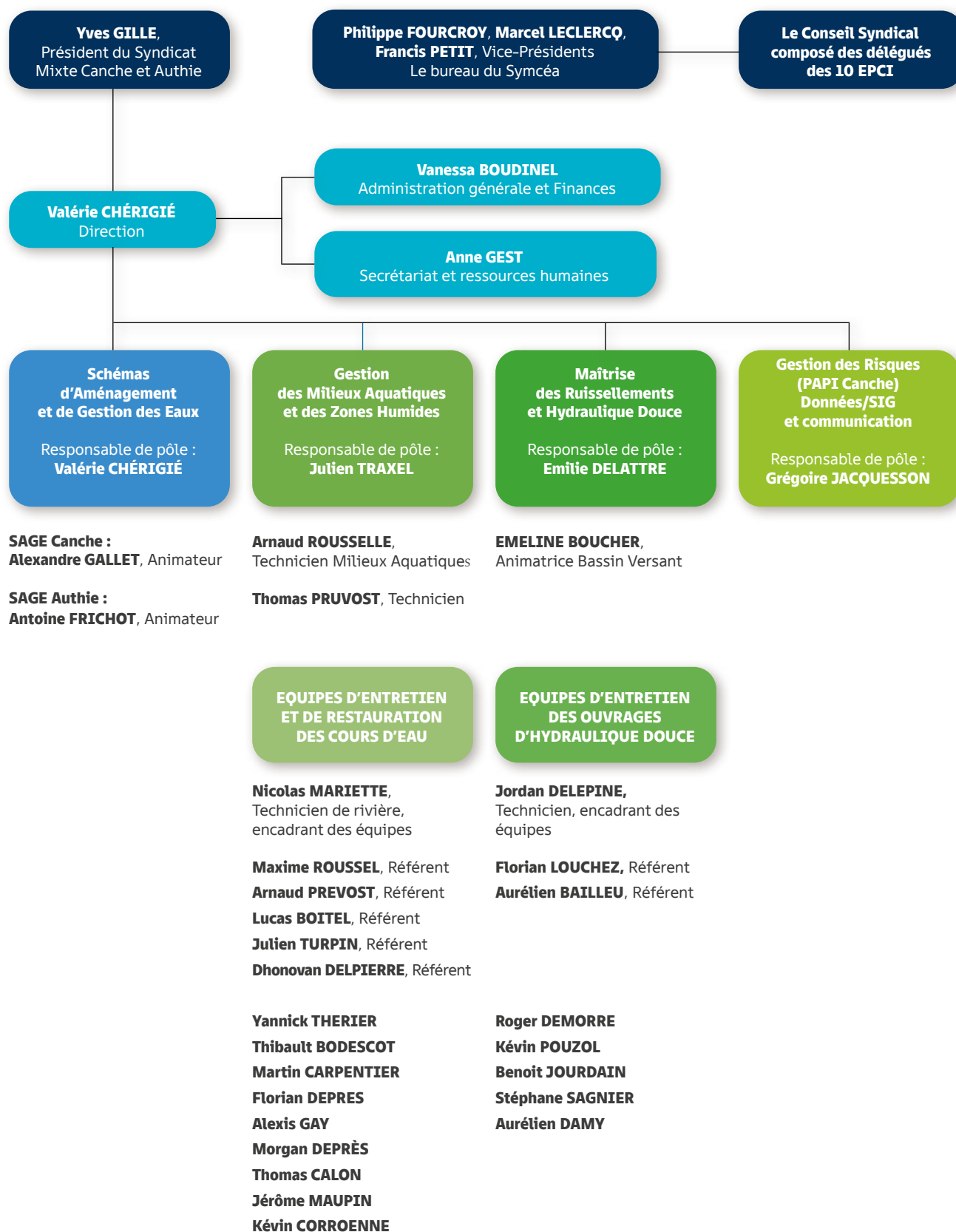
● **COMMUNAUTÉ DE**
COMMUNES DES
7 VALLÉES
Philippe LEJOSNE
Yves GILLE
Franck PARMENTIER
Steve PRINGARBE
Reynald DENOEU
Jean-Marie CASTELAIN
Serge GOTTERAND
André PONCHEL

● **PONTHIEU**
MARQUENTERRE
Eric KRAEMER
Claude PATTE
Guy TAECK
Alain POUILLY
Marc VOLANT
Claude HERTAULT

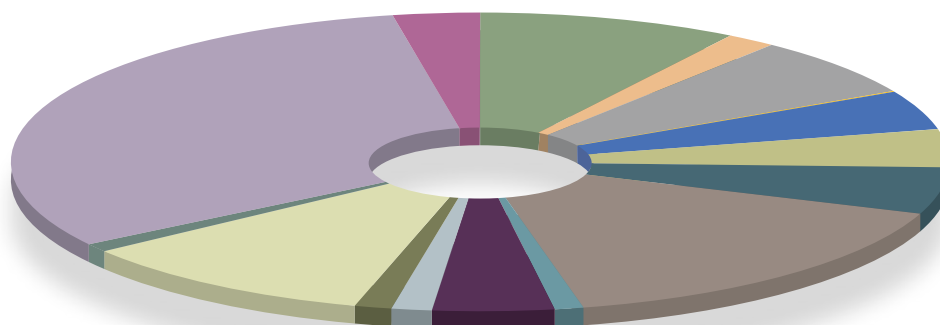
● **COMMUNAUTÉ**
D'AGGLOMÉRATION
DES 2 BAIES EN
MONTEUILLOIS
Dominique MASSON
Daniel FASQUELLE
Jean-François ROUSSEL
Philippe FOURCROY
David CAUX
Bruno DELENCLOS
Franck LEURETTE
Thierry POILLET
Hubert DOUAY
Claude VILCOT
Dominique BIGAND
Valérie DELORME

Délégué(e) titulaire - Délégué(e) suppléant(e)

L'équipe du Symcéc

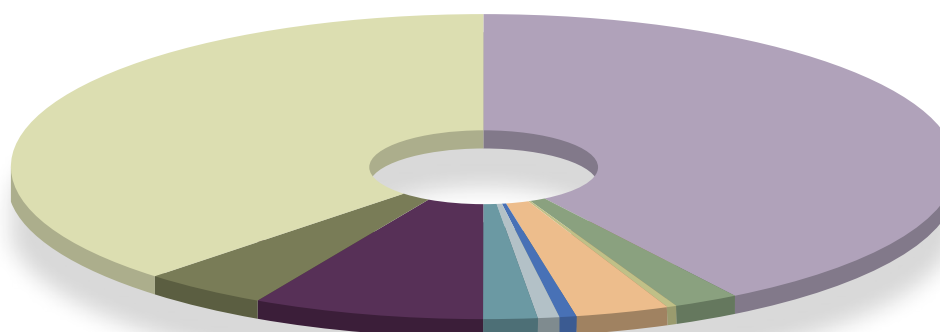


Dépenses réelles 2021 : 2 500 882,42 €



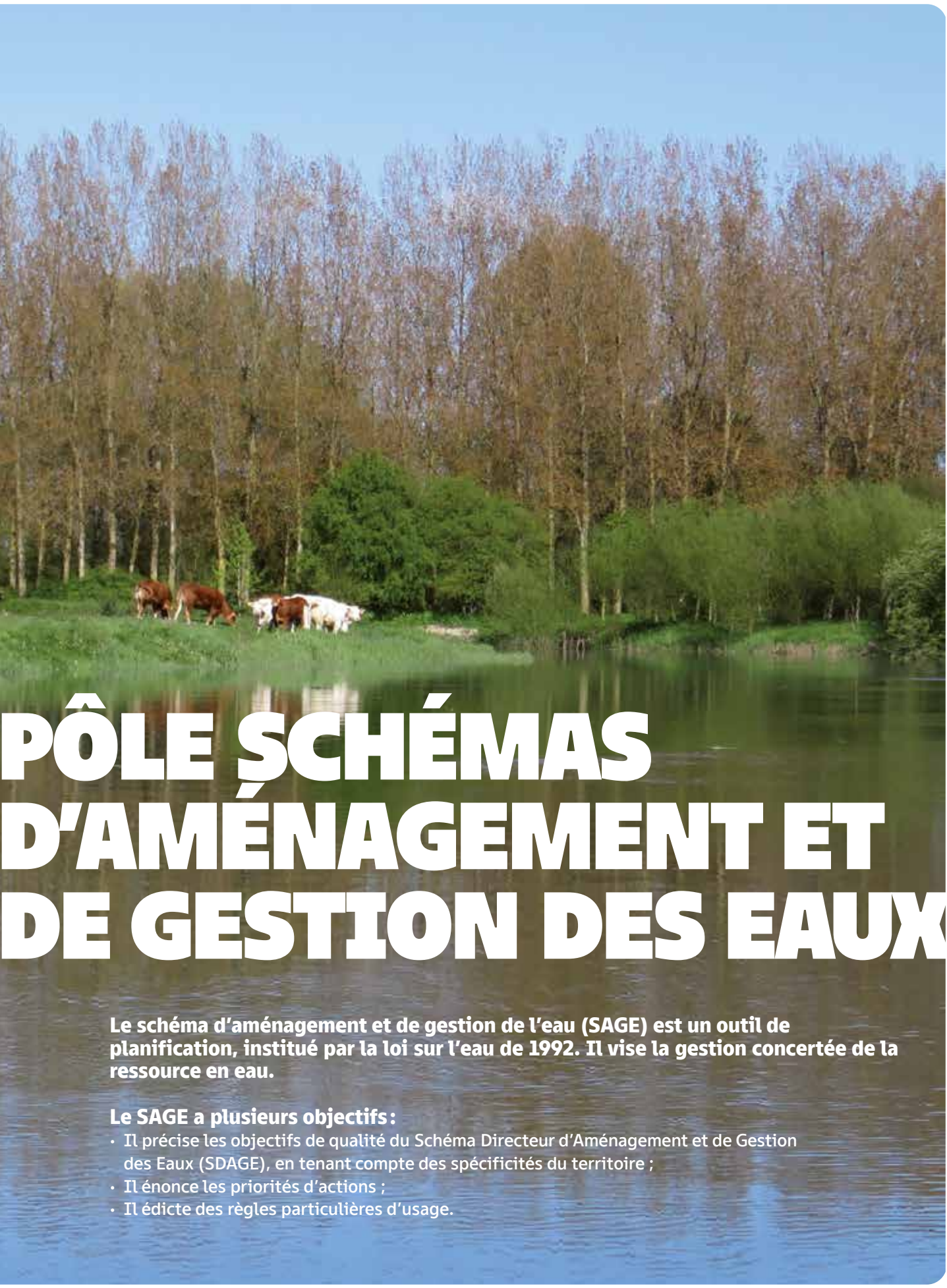
Charges de structure	223 968,99 €	Investissement Entretien	24 829,26 €
Équipement	42 836,27 €	Travaux Restauration (Investissement)	104 632,00 €
Direction, administration et finances	161 690,29 €	Animation PAPI Canche	34 717,51 €
Maintenance Logiciel	1 911,60 €	Étude PAPI Canche	31 833,48 €
Les SAGE et l'animation des CLE	106 491,40 €	Fonctionnement Équipe Hydraulique douce	262 411,09 €
Études et Expertises des SAGE	250,00 €	Travaux Hydraulique douce	22 559,00 €
Ingénierie Milieux Aquatiques	102 555,69 €	Travaux Continuité écologique	783 045,65 €
Ingénierie Hydraulique douce	126 411,52 €	Fonctionnement entretien Authie	74 756,91 €
Fonctionnement Équipe Entretien/Restauration	395 981,76 €		

Recettes réelles 2021 : 2 131 147,32 €



Agence de l'Eau Artois Picardie	820 080,06 €	Autres financeurs	36 888,13 €
Région Hauts de France	44 713,73 €	Union Européenne: Feder	158 139,60 €
Département du Pas-de-Calais	6 512,12 €	Amortissements	85 954,65 €
État	64 243,71 €	Symcéc	754 198,00 €
Propriétaires	11 552,50 €	REPORT EXCÉDENT	134 111,38 €
Délégation de Maîtrise d'Ouvrage	14 753,44 €		





PÔLE SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992. Il vise la gestion concertée de la ressource en eau.

Le SAGE a plusieurs objectifs :

- Il précise les objectifs de qualité du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), en tenant compte des spécificités du territoire ;
- Il énonce les priorités d'actions ;
- Il édicte des règles particulières d'usage.

Pôle Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Qu'est-ce qu'une CLE ?

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est la structure d'échange, de concertation et de prise de décisions au sein de laquelle siègent les acteurs et usagers du bassin versant.

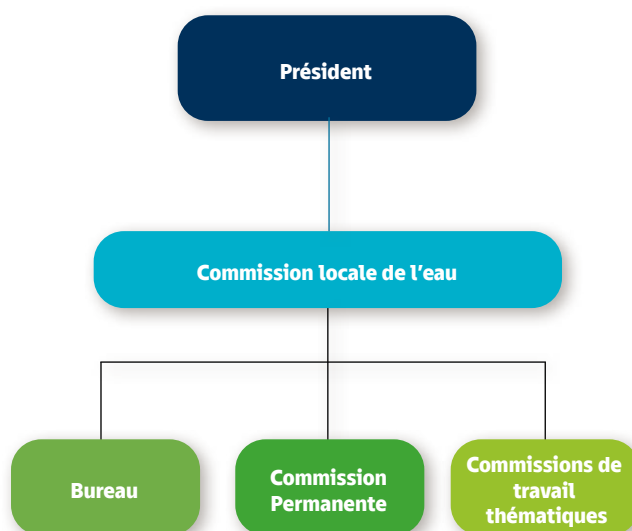
C'est un "parlement de l'eau" à l'échelle locale qui a pour objectif d'élaborer, de mettre en œuvre et de réviser le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).



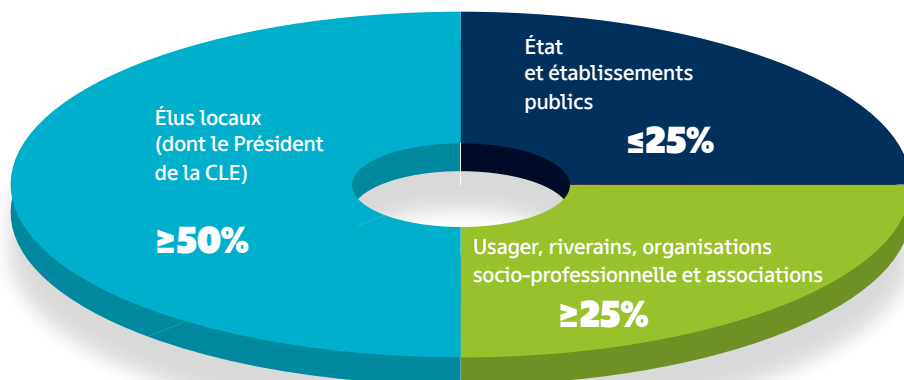
Séance d'installation de la CLE de l'Authie le 11 mai 2021

La commission locale est composée de différents groupes :

- **Le bureau** : entité qui rend les avis
- **La commission permanente** : elle s'occupe de préparer les réunions plénières
- **Les commissions thématiques** : elles travaillent sur des données et sujets précis



Nommée par le Préfet de Département, la CLE réunit **le collège des élus locaux** comportant des représentants de l'association des Maires de France, des conseillers régionaux et départementaux, des élus d'un syndicat mixte ..., **le collège des usagers** comportant des représentants d'associations, d'industriels, d'usagers de l'eau (pêche, canoë ...) et **le collège de l'Etat** comportant les services de l'Etat (Agence de l'Eau, DREAL, DDTM ...).



Bilan de l'année 2021 des CLE

Les Commissions Locales de l'Eau (CLE) des bassins versants de l'Authie et de la Canche ont été renouvelées respectivement le 9 février et le 22 mars 2021 pour un mandat de 6 ans.

La CLE Canche (57 membres) s'est réunie lors de sa séance d'installation le 10 mai 2021, suivi de la CLE de l'Authie (56 membres) le 11 mai. Ces séances ont permis d'élire les Présidents de CLE et de nommer les Présidents des commissions thématiques. Chaque CLE est constituée de 4 commissions thématiques qui traitent différents sujets comme la gestion de la ressource, les risques liés à l'eau, la gestion des milieux aquatiques et la communication.

En 2021, leur travail s'est concentré sur l'état des lieux et le diagnostic, première étape pour l'élaboration ou la révision du SAGE. Ils ont été réalisés en concertation avec les différents acteurs du territoire et ils représentent une photographie de l'état de la ressource en eau et des milieux aquatiques des bassins versants.

La prochaine étape sera de mettre en place une stratégie pour tendre vers une gestion durable et intégrée de la ressource en eau sur le territoire.



Séance plénière du 10 mai 2021



Commission Gestion de la Ressource du 20 septembre 2021

Pôle Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Amélioration de la connaissance des bassins versants de la Canche et de l'Authie



ouvrages d'hydraulique douce ». L'objectif était de conduire la modélisation des phénomènes de ruissellements avec le logiciel WaterSed sur les territoires de Desvres-Samer pour François et le bassin versant de la Planquette pour Solène. L'outil a permis de dresser un état initial et de tester un schéma d'aménagement pour les unités hydrologiques concernées.

Projet GESS piloté par l'IMT Lille-Douai, Le programme GESS est la poursuite du projet QUASPER. L'objectif est de comprendre et d'analyser les phénomènes d'érosion des sols sur le bassin versant de la Planquette. L'instrumentation du bassin de la Planquette a été réalisée et pilotée dans le cadre de la thèse de **Morgan DELAPORTE**. L'équipe du Symcéa apporte son soutien technique en réalisant par exemple un relevé des états de surface une fois par mois, pour suivre l'évolution du parcellaire agricole (taux de couverture du sol...).



Thomas CAZIN, étudiant en master 2 « Gouvernance de la Transition, Écologie et Sociétés – à AgroParisTech a réalisé son stage de fin d'étude du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021 au Symcéa au sein du pôle Prévention des risques.

L'objet du stage était d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de la concertation et de la consultation du public dans le cadre de la finalisation du dossier de labellisation du PAPI de la Canche. Organiser et planifier les réunions publiques, analyser les propositions formulées par les participants, rédiger le rapport de la consultation du public sont les principales tâches qui ont structuré le stage.

Solène BRIET en Master 1 Sciences de l'Eau à l'Université Lumière Lyon 2, à Mâcon et **François HINAULT** en Master 2 Sciences de l'Eau et de l'Environnement, Hydrosystèmes et Bassin Versants, Diagnostic et Risque Environnemental ont effectué leurs stages de 6 mois au sein du Pôle « Maîtrise des eaux de ruissellement et gestion des

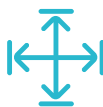
2021, en chiffres...



10/05/2021

DATE DE LA RÉUNION D'INSTALLATION

de la Commission Locale de l'Eau
de la Canche



**7 000 Hectares
DE ZONES HUMIDES**

inventoriées par
le SAGE de la Canche



**80 %
DES PRÉLEVEMENTS**

dans les masses d'eau
souterraines servent à la pro-
duction d'eau potable (2018)
(Donnée présente dans l'état des
lieux du SAGE de la Canche)



**110 Participants
AUX RÉUNIONS**

organisées dans le cadre
du SAGE de la Canche



11/05/2021

DATE DE LA RÉUNION D'INSTALLATION

de la Commission Locale
de l'Eau de l'Authie



**65 %
TAUX DE PARTICIPATION**

aux 8 commissions thématiques
pour l'élaboration de l'Etat
des lieux-Diagnostic du SAGE
de l'Authie



**44 Dossiers
REÇUS**

à la Commission Locale de
l'Eau de la Canche
transmis par la DDTM
du Pas-de-Calais



**7 800 000 m³
PRÉLEVÉS**

sur la période 2010-2019
dans les nappes souterraines
(moyenne annuelle)



**12 Réunions
ORGANISÉES**

Commission Locale,
Commissions thématiques,
Commission permanente,
Bureau de CLE
qui se sont déroulés dans le
cadre du Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
de l'Authie



PÔLE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Si la restauration permet de retrouver les fonctions écologiques des cours d'eau, l'entretien des cours d'eau participe au maintien de ces fonctions essentielles. L'équipe intervient selon les plans de gestion et dans le respect des équilibres écologiques. Surveillance réseau, contact avec les riverains, gestion de la ripisylve, retrait des embâcles, protection de berge en technique végétale, lutte contre les espèces invasives, sont les principales activités réalisées sur les cours d'eau du territoire de compétence du Symcéa.



Pôle Gestion des Milieux Aquatiques

La commission Entretien et Restauration des Milieux Aquatiques est présidée par Marcel Leclercq, vice-président. Elle s'est réunie le 6 juillet 2021.

Restauration

Dans l'objectif du maintien du bon état écologique des masses d'eau sur les bassins versants de la Canche et de l'Authie, le Symcéa programme chaque année, en s'appuyant sur les plans de gestion, une série de chantiers de restauration.

En 2021, 24 de ces chantiers ont été réalisés par les équipes du Symcéa. À l'issue de ce programme, 42 km de cours d'eau ont été restaurés. Les principales actions entreprises sur ces linéaires se caractérisent par du renforcement de berges, de la protection périphérique, de l'abattage d'espèces inadaptables, la plantation d'arbres et la restauration de frayères. En quelques chiffres, ces travaux ont permis la mise en place de 22 km de clôture, 10 km d'aménagement de berges, 610 m³ de recharge granulométrique et la plantation de 875 plants.





Continuité écologique

Depuis 2003, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP), la Fédération départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatiques 62 ainsi que le Symcécé mènent des études et travaux par délégations de maîtrise d'ouvrage des propriétaires privés. À ce jour, plus d'une centaine d'obstacles à l'écoulement ont été traités permettant aux différentes espèces la recolonisation d'environ 170 km de linéaire. Les travaux engagés en 2021 par l'AEAP et le Symcécé, ont permis de rendre accessible l'ensemble des linéaires de la Planquette ainsi que de la Créquoise. Pour cela, 3 ouvrages ont été aménagés (Mise en place d'une passe à poisson sur 2 ouvrages et création d'un nouveau lit avec réouverture du milieu par le retrait d'un busage conséquent sur le 3^{ème} ouvrage).



Pôle Gestion des Milieux Aquatiques

En parallèle, 9 chantiers de restauration de la continuité écologique (RCE) ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage directe du Symcéa,

- **3 sur l'axe Canche :**

- Berlencourt le Cauroy: effacement de l'ouvrage,
- Estrée Wamin: Créations d'un bras de contournement et mise en place d'une roue d'agrément
- Rebreuve sur Canche: effacement de 2 ouvrages

- **2 sur l'axe Ternoise et affluents:**

- Tilly-Capelle: effacement de l'ouvrage
- Bergueneuse sur le ruisseau d'Equirre: création d'un nouveau lit.

• **3 ouvrages ont fait l'objet d'effacement** sur le ruisseau des fontaines à Inxent et 1 sur l'huîtrepin à Frencq, par l'Agence de l'Eau Artois Picardie.



Tilly-Capelle avant travaux



Tilly-Capelle après travaux



2021, en chiffres...



Entretien

468
EMBÂCLES
+ ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX

7 KM
DE FAUCARDAGE

7 KM
DE TAILLE D'AMÉNAGEMENT DE BERGES
SUR LES PARCELLES PUBLIQUES.

+ DE 90 KM
DE DÉBROUSSAILLAGE EFFECTUÉ

70 KM
D'ENTRETIEN DE RIPISYLVE

5 AGENTS
RECRUTÉS SUR LE BASSIN VERSANT
DE L'AUTHIE
pour les missions d'entretien et
de restauration des cours d'eau



Restauration

24 PROJETS COMPRENANT

11 ABREUVOIRS

2000 M² DE RESTAURATION DE FRAYÈRE

1000 ARBRES PLANTÉS

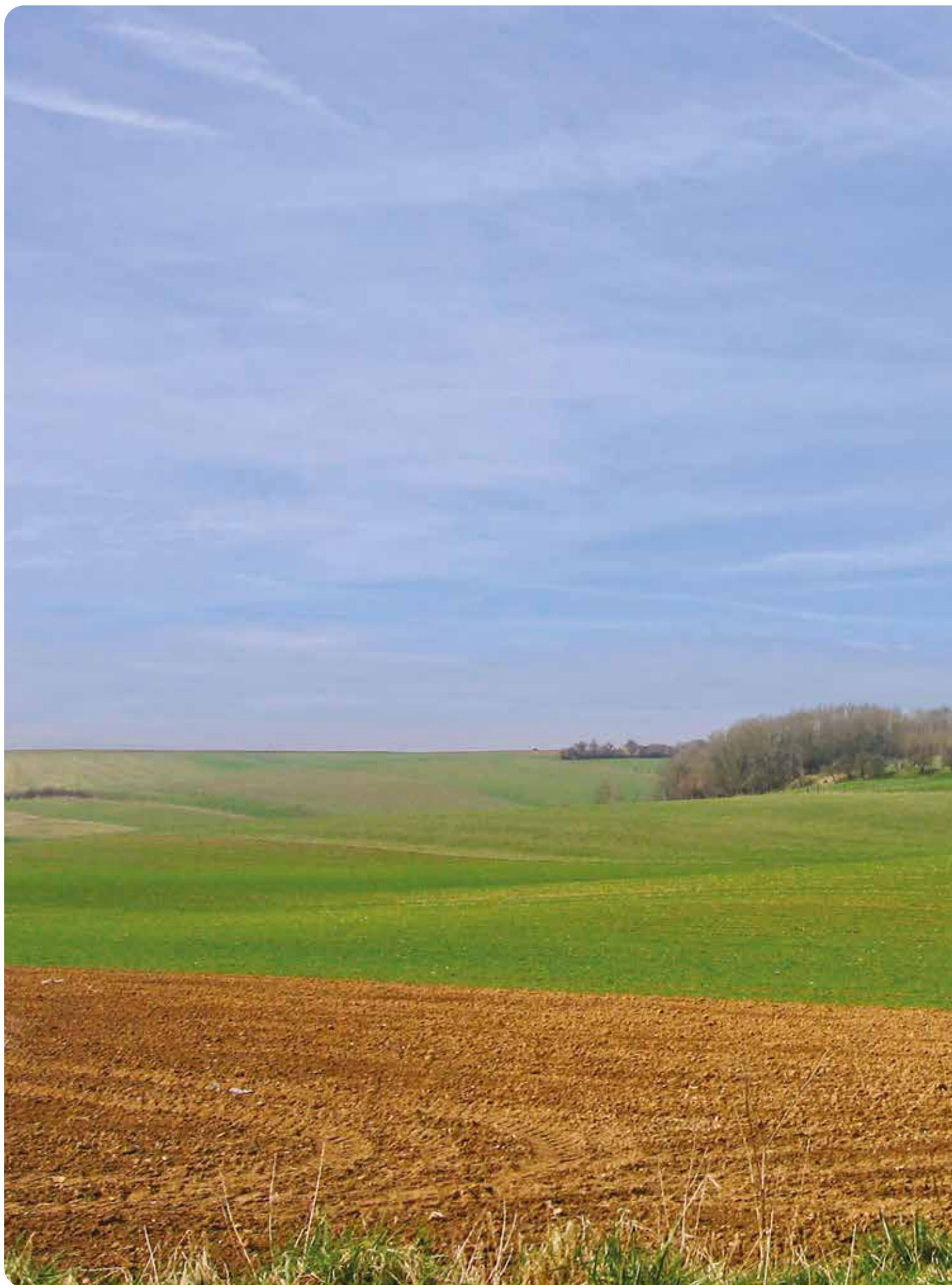
175 ML DE CLÔTURE

1000 ML DE RESTAURATION DE BERGES



Continuité écologique

- **7 TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ** effectués en régie sur le Bassin versant de la Canche
- **6 TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ** effectués en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'Agence de l'Eau Artois Picardie sur le bassin versant de la Canche.
- **50 OUVRAGES NON FRANCHISSABLES** sur 118 sur le bassin versant de la Canche sont à l'étude ou compris dans des travaux d'hydromorphologie par le Symcéa.
- **12 OUVRAGES NON FRANCHISSABLES** sur 53 sur le bassin versant de l'Authie, sont à l'étude direct par le Symcéa.





Le Programme d'Action de Prévention des Inondations est un programme opérationnel pour une durée de 6 ans, ayant pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Le PAPI c'est aussi...

- Un outil de contractualisation entre l'État et les collectivités pour la mobilisation du Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM ex fond Barnier)
- C'est un cadre méthodologique qui permet de vérifier la pertinence socio-économique via l'analyse coût bénéfice pour les projets de travaux structurels (bassins, digues, ...)
- Une labellisation après examen d'un comité partenarial au niveau national (la Commission Mixte inondation – CMi)

Mais c'est surtout :

- La déclinaison d'un diagnostic approfondi du territoire et d'une stratégie de gestion intégrée du risque inondation dans un programme d'actions
- Un programme d'actions équilibré réparties en 7 axes
- Des actions mises en œuvre selon le principe de solidarité de bassin amont/aval

PÔLE GESTION DES RISQUES



PAPI de la Canche: 2021, l'année du dossier de candidature à la labellisation



Grâce aux membres du comité technique et du comité de pilotage, le programme d'action du PAPI Canche a été finalisé et validé lors de cette année 2021 permettant de constituer le dossier de candidature du PAPI complet de la Canche.

Pour ce faire, la constitution du dossier s'est articulée autour de :

- **De la concertation foncière** sur les ouvrages de ralentissement dynamique des écoulements de l'axe 6 sur les bassins versants de la Dordonne et de l'Huitrepin,
- **De la concertation du public.**

Le nouveau cahier des charges PAPI 3 2021 du Ministère de la Transition Écologique insiste sur l'importance de ces deux moments forts pour déposer un dossier de candidature.

Les ouvrages de ralentissement dynamique des écoulements de l'axe 6 :

Une première concertation, conduite avec la CA2BM, maître d'ouvrage des opérations, s'est déroulée début 2021 avec les maires concernés par les futurs aménagements. Dans la deuxième partie de 2021, la concertation foncière a été engagée avec une partie des agriculteurs exploitants les ter-



rains pressentis par les travaux. Par ailleurs, une réunion sur le terrain avec les services de l'état a permis de présenter la nature des projets afin d'anticiper l'instruction du dossier de labellisation du PAPI Canche et de répondre aux questions qui se posent durant cette phase.

La concertation du public :

Contrariée par le contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID 19, la concertation du public, étape primordiale pour recueillir l'avis des habitants du périmètre du PAPI Canche, a peu être organisée entre fin juin et début juillet. Quatre réunions publiques ont été organisées en partenariat avec les EPCI du bassin versant de la Canche. Elles ont permis de réunir plus de 160 participants.

Après une présentation rapide du projet, chaque participant était invité à formuler une proposition d'action qu'il souhaiterait voir dans le PAPI de la Canche.

Au total, 58 actions ont été proposées et 45 d'entre elles jugées pertinentes ont permis de préciser les fiches actions du projet de PAPI.

Le dossier de candidature a été déposé le 14 janvier 2022 et fera l'objet de 4 mois d'instruction par les services de l'État (DREAL, DDTM62) avant son passage en Commission Inondation de Bassin Artois Picardie pour l'obtention de la labellisation.

2021, en chiffres...



160 PARTICIPANTS
AUX RÉUNIONS PUBLIQUES

pour la concertation des habitants
du bassin versant de la Canche
sur le PAPI Canche



25 COMMUNES
AYANT FAIT L'OBJET

d'une déclaration de catastrophes naturelles
(dont 5 communes avec 2 déclarations)
sur le territoire du Symcéc



48,2 MM

CUMUL DES PRÉCIPITATIONS

enregistré à la station d'Ecures
entre le 27 et 28 janvier provoquant
de nombreux désordres hydrauliques (débordements,
ruissellement) sur les communes Nord-ouest du Symcéc



11 712 697 EUROS

MONTANT GLOBAL PRÉVISIONNEL

pour les 6 ans du futur PAPI Canche 2022-2027



52 FICHES ACTION
INSCRITES

dans le programme d'action du PAPI
Canche 2022-2027 figurant dans
le dossier de candidature à la labellisation

PÔLE MAÎTRISE DES RUISSELLEMENTS ET HYDRAULIQUE DOUCE

Les missions du pôle s'organisent autour des axes suivants :

- Animation et accompagnement des EPCI membres pour la maîtrise des eaux de ruissellement et la gestion des ouvrages d'hydraulique douce
- Suivi des études hydrauliques portées par les EPCI du territoire
- Réalisation d'état des lieux des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols à l'échelle des sous bassins versants de EPCI
- Mise en œuvre des plans de gestion de restauration et d'entretien des ouvrages délégués ou transférés
- Partenariat avec le BRGM dans le cadre des études hydrauliques de la première phase (Modélisation WaterSed)
- Accompagnement de projets de recherche comme le projet GESS piloté par l'IMT Lille-Douai
- Participation à plusieurs projets portés par différents acteurs du territoire



Maîtrise des ruissellements et hydraulique douce



La commission Érosion présidée par Philippe Fourcroy s'est réunie le 15 janvier 2021.

Animation et accompagnement des EPCI membres pour la maîtrise des eaux de ruissellement et la gestion des ouvrages d'hydraulique douce: En 2021, le Symcéc a apporté son expertise pour l'étude hydraulique concernant le bassin versant de Mouriez Tortefontaine sur le territoire de 7 Vallées et a accompagné la CA2BM dans le cadre de la mise en œuvre des travaux de son plan de gestion des ouvrages d'hydraulique douce sur les vallées de l'Huitrepin et du Valigot et dans le cadre de l'élaboration d'un plan de gestion global. De plus, 2 plans de gestion ont été réalisés pour la Communauté de communes Territoire Nord Picardie ainsi qu'un nouveau plan de gestion sur les ouvrages de la Lys par délégation de maîtrise d'ouvrage sur le périmètre de Ternois Com. Le Symcéc a intervenu aux Assises Régionales de l'Érosion à Amiens le 2 décembre 2021.

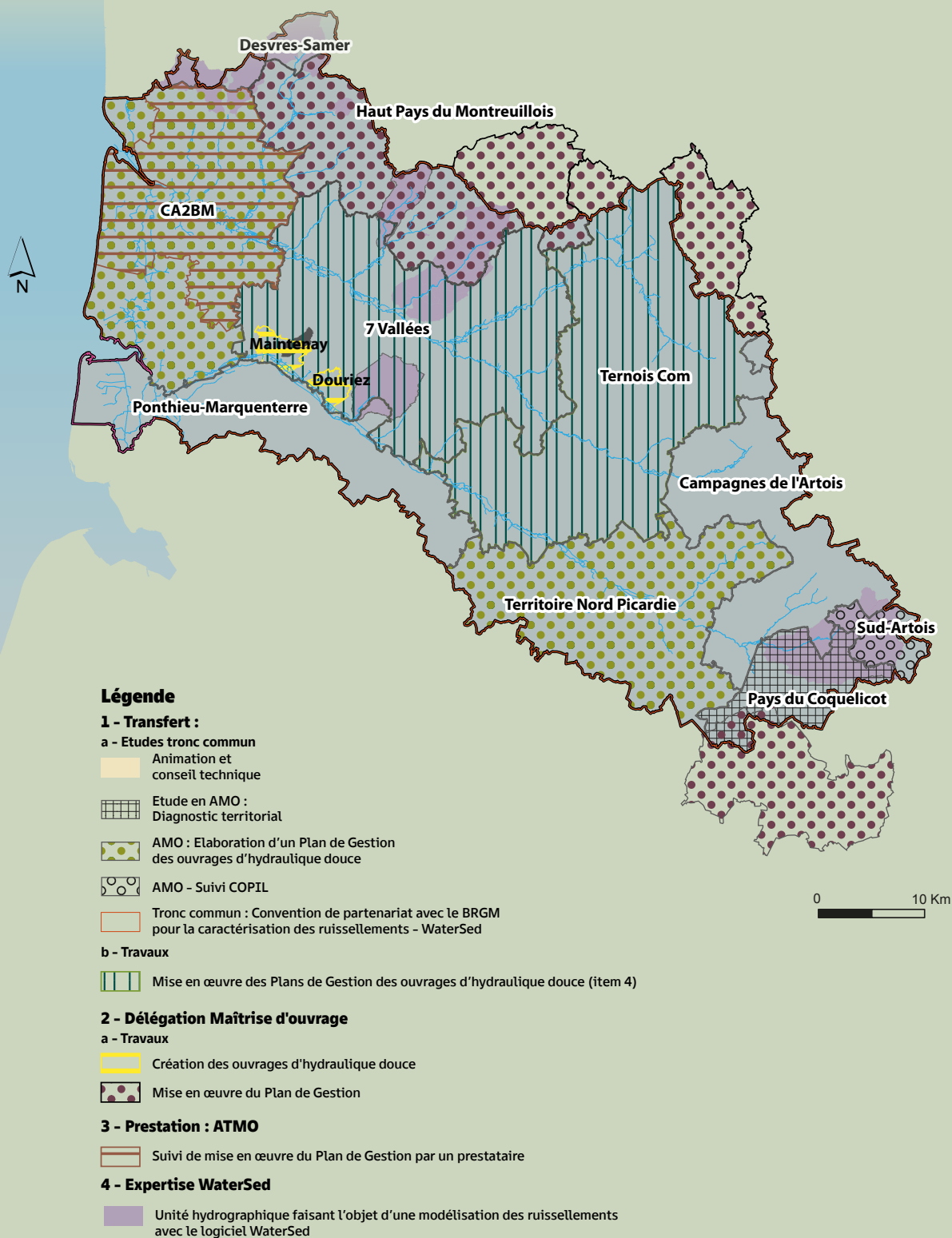
Plusieurs études hydrauliques ont pu être suivies auprès des EPCI: Territoire Nord Picardie et son étude sur la Gézaincourtoise, Sud Artois avec l'étude confiée au bureau d'études Liose et Ternois Com avec l'étude de V2R sur le secteur de Bou-

bers et Conchy-sur-Canche. Le Symcéc a également participé au groupe de travail animé par l'Agence de l'Eau Artois Picardie dont l'objectif était d'élaborer un cahier des charges type pour les études hydrauliques des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols.

Réalisation d'un état des lieux des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols sur les 17 communes de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot situées sur la Vallée de l'Authie.

Mise en œuvre des plans de gestion de restauration et d'entretien des ouvrages délégués ou transférés: Les Communautés de communes du Ternois et des 7 Vallées ont transféré l'entretien de leurs ouvrages au Symcéc, dans ce cadre, l'équipe en régie réalise les interventions de restauration et d'entretien sur 1500 fascines et 450 haies sur ces 2 territoires. Le Symcéc intervient en tant que maître d'ouvrage délégué pour la communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois pour la mise en œuvre du plan de gestion avec une prise en compte des ouvrages situés sur la partie du bassin de la Lys pour 750 ouvrages.

Accompagnement des EPCI pour les programmes de gestion des ruissellements par le Symcéa en 2021





Création de nouveaux ouvrages légers sur les communes de Maintenay et Douriez en DMO avec 7 Vallées: l'objectif est d'assurer l'implantation de 52 fascines pour un linéaire de 1070 ml et 19 haies pour un linéaire de 1451 ml sur les deux communes citées.

Partenariat avec le BRGM dans le cadre des études hydrauliques de la première phase (Modélisation WaterSed): l'année 2021 a permis de réaliser les principaux objectifs à savoir, la phase de formation de l'équipe, la définition avec l'aide du BRGM, des grands principes de la modélisation avec un « recalage » des territoires prioritaires selon 131 bassins versants soit 92500 hectares; les premières restitutions ont été réalisées sur les bassins de Lacres-Rollez-Doudeauville et le bassin de la Planquette. L'équipe a pu bénéficier du renfort de 2 stagiaires durant 6 mois.

Confirmation des partenariats avec le monde agricole: Le partenariat avec le monde agricole est un appui majeur dans la démarche de gestion des ruissellements. Aussi, une convention a été élaborée et validée (délibération du conseil du 15 novembre 2021) entre le Symcécé et la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais afin de formaliser les interventions des 2 parties. La démarche est également enclenchée

avec l'association Soméa pour les territoires de la Somme inclus dans le bassin de l'Authie.

Accompagnement des EPCI pour la recherche de solutions pérennes en lien avec les partenaires et les acteurs du territoire: dans le cadre de la commission « Maîtrise des eaux de ruissellements et gestion des ouvrages d'hydraulique douce », présidée par Philippe Fourcroy, vice-président, une journée de visite a été organisée avec l'aide du Parc Naturel Régional des Caps et des Marais d'Opale le 1er juin 2021 sur le territoire du Symvahem. À partir de rencontres très intéressantes et illustrant des expériences avec un bilan positif, à la fois pour les exploitants et leurs revenus, et le patrimoine sol et également des phénomènes d'érosion mieux maîtrisés, cette journée a permis d'apprécier leur retour d'expérience relatif à l'évolution des techniques culturales et aux résultats obtenus pour la conservation des sols. Cette démarche conforte les acteurs dans l'objectif de conduire un tel projet sur le périmètre du Symcécé en 2022.



Participation à plusieurs projets portés par différents acteurs du territoire:

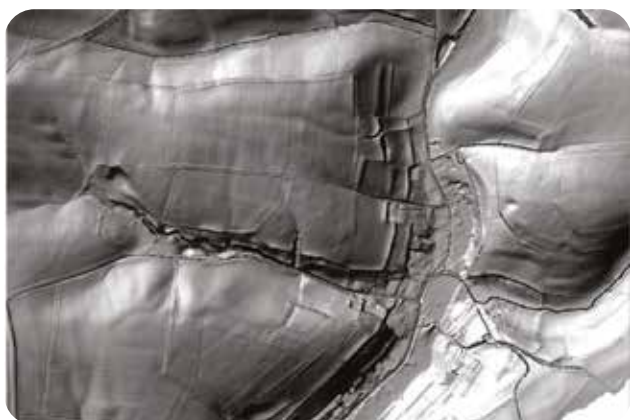
- Projet AMI sur la plantation de haies porté par le CPIE du Val d'Authie, qui vise à faciliter les opérations de plantations sur les communes de 7 Vallées et Ternois Com.
- Projet AMI du PETR du Ternois qui vise établir à une réflexion sur le développement des aménagements de territoire basée sur les solutions fondées sur la Nature, avec un accompagnement du CERDD.



Orthophoto du bassin versant de Lacres-Rollez



Définition des axes de ruissellement grâce à l'outil Watersed sur le bassin versant de Lacres- Rollez



Exploitation des données LIDRA sur le bassin versant de Lacres-Rollez

2021, en chiffres...



24 130 HECTARES

étudiés avec l'outil de modélisation WaterSed
sur 39 bassins versants



60 RÉUNIONS

de travail ou rendez-vous
avec les EPCI et les communes



5 PLANS

de gestion d'entretien et de restauration des ouvrages
d'hydrauliques sur les territoires de la CA2BM,
de Nord-Picardie (2 pdg),
les AFR de Quoeux-Haut-Maisnil et Monchy-Cayeux



9 Agents, **6** cantonniers hydraulique douce,
1 encadrant, **2** chargés de mission



6000 PIEUX

utilisés pour la création ou la restauration de fascines
par l'équipe Hydraulique douce



4000 FAGOTS

utilisés pour la création ou la restauration de fascines
par l'équipe Hydraulique douce



2000 PLANTS

utilisés pour la création de haies
par l'équipe Hydraulique douce



2039 OUVRAGES GÉRÉS

(entretien, restauration) par l'équipe d'Hydraulique douce

Symcéa

34 Route d'Hesdin 62770 Auchy-Hesdin - 03 21 06 24 89 - contact@symcea.fr www.symcea.fr

